



République Française



## COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la  
convocation :  
14 décembre 2023

**Séance du 18/12/2023**

Membres en  
exercice :  
10

L'an deux mille vingt-trois et le dix-huit décembre, à 18 heures 30, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :  
7

**Présents** : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Sandra BIANCARELLI, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :  
9

**Représentés** : Patrick CLAUDE, Christian MICHEL

**Excusés** : Dominique ARCIDIACONO

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Véronique NICOLLET

### Délibération n°D\_2023\_068 Rachat des illuminations de Noël

Monsieur le maire rappelle au Conseil municipal le contrat de location avec la société DECOLUM ILLUMINATIONS (société TECHNIC INDUSTRIES) signé le 23 septembre 2021 et concernant la location d'illuminations de Noël pour une durée de 3 ans.

Le contrat étant arrivé à son terme, la société DECOLUM nous donne la possibilité de racheter pour un montant de 125.32€ TTC (104.43€ HT) les 16 illuminations de Noël.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :  
- **APPROUVE** le projet de rachat des 16 illuminations de Noël auprès de la société DECOLUM ILLUMINATIONS pour un montant de 125.32€ TTC (104.43€ HT)  
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents afférents à ce dossier

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Paul DEORSOLA



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (par voie postale au 24 Rue Breteuil 13006 Marseille ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr))

RF
DIGNE LES BAINS (A H P)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 19/12/2023
004-210401097-20231218-D_2023_068-DE

dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

**Publication / Affichage le.....19 DEC. 2023**

RF DIGNE LES BAINS (A H P)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/12/2023 004-210401097-20231218-D_2023_068-DE